

La Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (Camab)

Accompagne les collectivités
finistériennes



camab
Cellule d'animation
sur les milieux aquatiques
et la biodiversité

 DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed


FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE


FORUM
DES MARAIS
ATLANTIQUES

La Camab

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Le Département du Finistère, le Forum des Marais Atlantiques et la Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont associés par convention depuis 2008 pour accompagner les collectivités finistériennes dans la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité.



À quoi servent les milieux aquatiques



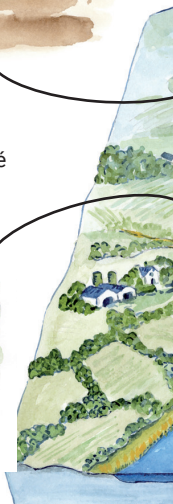
Patrimoine paysager et culturel

Ils sont le garant de la qualité paysagère de nos territoires.



Santé et bien-être

Ils servent d'espaces de loisirs, propices à la randonnée, la pêche de loisirs, aux activités nautiques et constituent des îlots de fraîcheur en période estivale...



En chiffres

10 % du territoire finistérien en zones humides.

9 000 km de cours d'eau.

50 000 km de linéaire bocager.

67 % de cours d'eau en bon et très bon état écologique (état 2019).

40 % des rivières à saumon françaises sont finistériennes.

70 % des volumes d'eau prélevés pour la production d'eau potable dans le Finistère le sont en rivière.



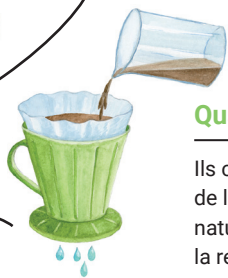
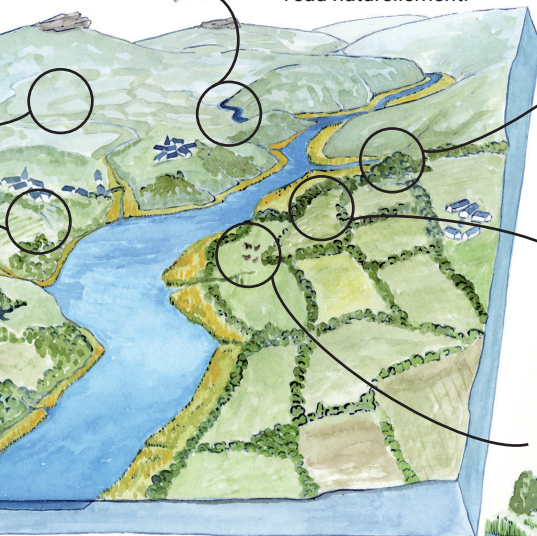
Amortisseurs du changement climatique

Ils participent à l'adaptation du littoral, atténuent l'intensité des crues et permettent de stocker de l'eau naturellement.



Préservation de la biodiversité

Ils constituent des zones refuges et des habitats indispensables à la reproduction et à la vie de nombreuses espèces animales et végétales.



Qualité et quantité d'eau

Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau par filtration naturelle et assure le maintien de la ressource en eau potable.



Ressources

Ils permettent la production de ressources (agricoles, sylvicoles, conchyliques, énergétiques...) et le stockage de carbone dans la matière organique du sol.

Quelle aide peut vous apporter la Camab ?

Vous souhaitez répertorier les milieux aquatiques ?

La Camab :

- fournit une méthode pour inventorier les zones humides ;
- mobilise, en cas de litige, des experts pour préciser la délimitation des zones humides ;
- met à disposition les données des inventaires de zones humides et de cours d'eau.

Vous souhaitez restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité ?

La Camab propose :

- un appui technique, des conseils et une expertise dès la phase de définition de votre projet ;
- des guides techniques ;
- des journées de partages d'expériences et de formation.

Vous souhaitez protéger les milieux aquatiques et la biodiversité ?

La Camab propose :

- des recommandations pour une meilleure gestion des milieux naturels ;
- un appui pour mettre en place des actions de concertation et d'appropriation des milieux aquatiques et de la biodiversité ;
- des recommandations pour les documents d'urbanisme.

Comment être accompagné par la Camab ?

Vous souhaitez être accompagné pour :

- un projet d'aménagement ou de restauration de milieux aquatiques sur votre territoire ;
- une aide sur les milieux humides, les cours d'eau ou la biodiversité.

CONTACT :

Conseil départemental du Finistère

Lenaig SAOUT

Direction de l'aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement

Responsable de l'unité milieux aquatiques, randonnée et littoral

Tél : 02 98 76 61 51 - 06 84 87 46 17

Courriel : lenaig.saout@finistere.fr



CAMAB : les partenaires du Département

Forum des Marais Atlantiques

Antenne de Brest

40 quai de la Douane - 29200 Brest

Tél : 02 56 31 13 65 - 07 84 05 78 62

camab@forum-marais-atl.com

Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique

4 allée Loeïz Herrieu - 29000 Quimper

Tél : 02 98 10 34 20

contact@fedepêche29.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.camab.fr

Vous y trouverez :

- des actualités sur les actions de la Camab et de ses partenaires ;
- des ressources techniques (guides, vidéo...);
- la cartographie des milieux aquatiques et humides ;
- des retours d'expériences de restauration de milieux aquatiques et humides sur le Finistère ;
- les contacts des référents disponibles pour vous accompagner dans votre projet.



L'Agence de l'eau Loire Bretagne contribue au financement des actions de la Camab, pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed